

Former soi-même les profils ou se les arracher





La pénurie qui sévit sur le marché de l'emploi en informatique est plus que jamais sévère. En effet, la numérisation fait augmenter la demande d'informaticiens, et pas seulement chez les fournisseurs IT. Les employeurs ont donc intérêt à revoir leurs priorités. Plutôt en effet que de rechercher l'oiseau rare sur le marché du travail, ils peuvent affecter leur budget disponible à la formation interne des compétences recherchées. **Dries Van Damme**

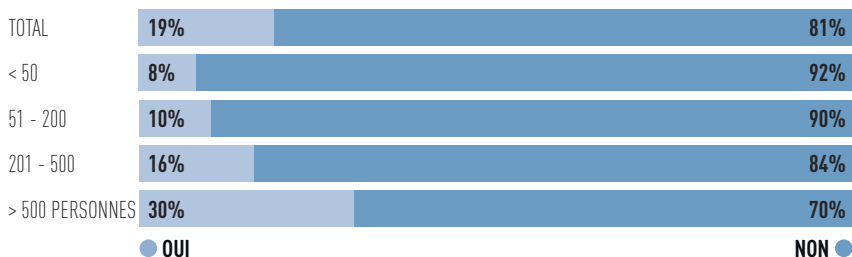


Vieillesse, âge de la pension, allongement de la durée de travail: autant de thèmes actuels qui intéressent également l'informaticien. Deux tendances se renforcent l'une l'autre. D'une part, la pénurie importante de profils IT disponibles sur le marché du travail et, d'autre part, le départ à la retraite des informaticiens de la génération du baby-boom. Avec le départ de ces baby-boomers, l'expertise en matière d'anciennes technologies risque de disparaître, notamment dans le domaine du 'mainframe'. Rien que face à cette réalité – mais aussi dans le cadre du débat sociétal sur l'âge de la pension –, nous aurions pu croire que les entreprises allaient redoubler d'efforts pour mieux encadrer leur personnel IT plus âgé. Or tel ne semble pas le cas dans 81% des entreprises interrogées. Les grandes entreprises (+ de 500 personnes) réalisent le meilleur score puisque dans 30% des cas, un programme spécifique y est mis sur pied. Mais dans les plus petites entreprises (jusqu'à 50 personnes), à peine 8% prennent des mesures particulières pour accompagner leurs collaborateurs plus âgés.

Certes, il convient de se méfier des clichés dans l'analyse des réponses à notre enquête. En effet, la question insinue que des mesures spécifiques s'imposent pour les employés en fin de carrière. « Par ailleurs, il importe de nuancer les réponses, remarque **Jeroen Franssen**, 'lead expert' auprès du Center of Expertise People & Organisation d'Agoria. Les entreprises font bel et bien des efforts, notamment pour proposer des formations en nouvelles technologies aux informaticiens plus âgés. Cela dit, il convient de ne pas s'intéresser uniquement aux personnes plus âgées. La nécessité d'une formation permanente vaut tout aussi bien pour les jeunes. » Il est dès lors absurde de ne viser que les informaticiens âgés. « On connaît désormais suffisamment d'exemples de réussite, estime Jeroen Franssen, notamment dans des entreprises qui décident de 'rajeunir' leurs effectifs âgés en les faisant collaborer sur des projets avec des plus jeunes. Dans

VOTRE ENTREPRISE PREND-ELLE DES MESURES SPÉCIFIQUES POUR LES INFORMATIENS PLUS ÂGÉS?

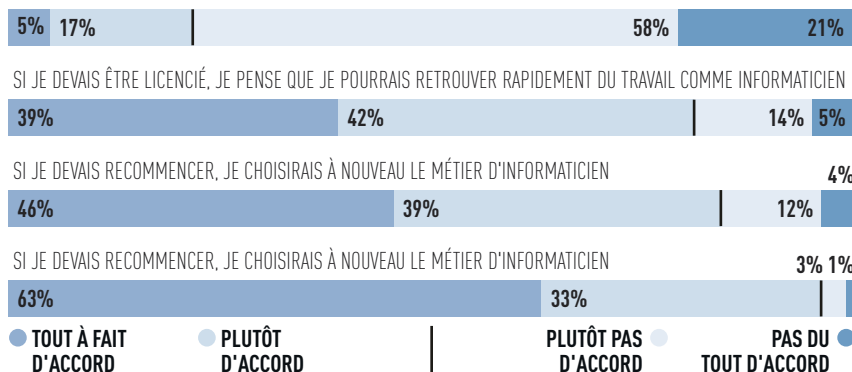
SOURCE: DATA NEWS



COMMENT ENVISAGEZ-VOUS VOTRE EMPLOI D'INFORMATICIEN?

SOURCE: DATA NEWS

LE RISQUE EST GRAND QUE LES FONCTIONS IT SOIENT REPRISSES DANS UN PROCHE AVENIR PAR UN ROBOT/ORDINATEUR OU UNE APPLI



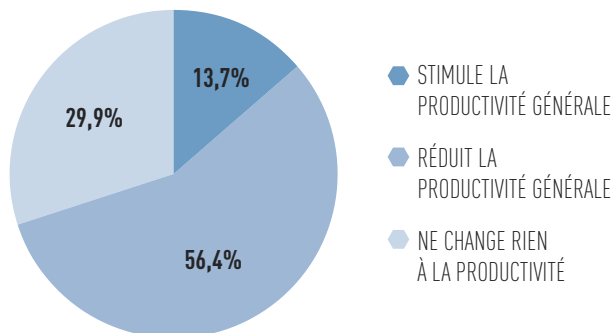
ENQUÊTE SALAIRES: LES PARTICIPANTS

Comme de tradition, Data News dévoile début avril les résultats de son enquête Salaires annuelle. Cette année, 653 personnes ont complété notre questionnaire en ligne. 7 sur 10 sont néerlandophones et 3 sur 10 francophones. Les informaticiens salariés représentent la grande majorité (81%) de notre panel, le reste étant constitué d'indépendants (9%) et de consultants (10%). Plus de la moitié des répondants (53%) travaille dans une société IT et est essentiellement actif dans les services (53%),

l'industrie (28%), le secteur public (14%) et le secteur non lucratif, surtout les soins de santé (5%). La plupart des répondants sont des IT-managers (16%), des gestionnaires de projets (13%), des consultants IT (9%) et des programmeurs-analystes (8%), tandis qu'un peu moins de 4% portent le titre de CIO. Plus de 7 répondants sur 10 ont une expérience professionnelle de plus de 15 ans. La majorité (53%) travaille dans une organisation de plus de 500 personnes.

ESTIMEZ-VOUS QU'UN BUREAU PAYSAGER ...

SOURCE: DATA NEWS



le même temps, ces jeunes en retirent également beaucoup, dans la mesure où il y a transfert de connaissance du marché et d'expertise en matière de gestion de projet entre les anciens et les nouveaux.»

Rester pertinent

Près de 4 informaticiens sur 10 (38%) indiquent que les possibilités de formation offertes jouent un rôle majeur dans le choix d'un employeur. Selon les répondants, les entreprises y attachent de l'attention (47%) à 'beaucoup d'attention' (34%). Cela implique pourtant que dans 1 entreprise sur 5, aucune attention n'est portée aux besoins de formation des informaticiens. Cette situation ne constitue pas forcément un problème aussi longtemps que les besoins de l'entreprise et les compétences des employés sont en adéquation. « Le point de départ est de savoir quels sont les objectifs de l'entreprise, poursuit Jeroen Franssen. Après quoi il conviendra d'optimiser l'impact des technologies utilisées et d'identifier les compétences qui seront nécessaires pour atteindre ces objectifs.» A cet égard, les formations peuvent apporter une réponse, sachant qu'il faudra à la fois renforcer l'expertise nécessaire et assurer la fidélisation des collaborateurs.

Dans le même temps, le problème est en partie de la responsabilité de l'informaticien lui-même. « En tant que collaborateur, vous devez également assurer la pertinence de votre fonction, insiste Jeroen Franssen. Pour ce faire, il faut prendre soi-même des initiatives et fournir les efforts nécessaires.» Attendre que l'employeur fasse le

premier pas – ou pire encore - vous impose d'approfondir vos connaissances dans un domaine ou de suivre une formation spécifique, n'est pas vraiment la meilleure idée. «L'idée de base est que chaque collaborateur doit s'assurer de pouvoir évoluer avec les missions qui lui sont confiées. Cela vaut également dans l'informatique.»

Toujours selon l'enquête Salaires, l'informaticien est globalement d'accord avec ce point de vue. Pourtant, la responsabilité est clairement partagée. En tant qu'individu, il faut pouvoir absorber soi-même une partie de l'impact des nouvelles technologies, notamment par l'auto-formation. Mais il appartient à l'entreprise de décider s'il faut continuer à optimiser la mise en œuvre d'une technologie.

Co-responsabilité

L'idée que la responsabilité de l'apprentissage à vie ne repose pas uniquement chez l'employeur commence désormais à faire son chemin dans le débat sociétal. Par le passé, un diplôme de qualité garantissait l'emploi jusqu'à la pension. « Tel n'est plus le cas aujourd'hui, note Jeroen Franssen. Un diplôme n'a plus une telle durée de validité – et certainement dans un secteur en évolution aussi rapide que l'IT. En fait, il faudrait associer à un diplôme une sorte de SLA ou de contrat d'entretien: un processus formel pour veiller à ce que son porteur actualise en permanence ses connaissances.» Dans le même temps, Jeroen Franssen plaide pour une co-responsabilité entre employeur et employé. « D'un côté, l'entreprise doit préciser clairement

ses objectifs, tandis que l'employé doit faire de même. S'ils ne sont pas sur la même longueur d'onde, l'employé doit avoir la possibilité de se réorienter.»

Si cette possibilité n'est pas offerte, il y a de fortes chances que l'employé tente sa chance ailleurs. Pire encore, dans la pratique, il suffit souvent d'attendre la proposition d'un recruteur. Près d'un quart des informaticiens de notre enquête (23,7%) a reçu l'année dernière un coup de téléphone d'un bureau de sélection, d'une agence de recrutement ou d'un chasseur de têtes. Ce sont les consultants qui sont les plus sollicités. « Rien d'étonnant à cela, estime Jeroen Franssen. La pénurie de profils IT ne fait que s'accroître. Du fait de la numérisation, les informaticiens sont nécessaires dans tous les secteurs et dans toutes les entreprises.» A ce niveau, la demande concerne surtout les profils 'croisés', ces professionnels qui combinent une expertise IT à des connaissances pointues d'un secteur.»

L'informaticien 'forgé'

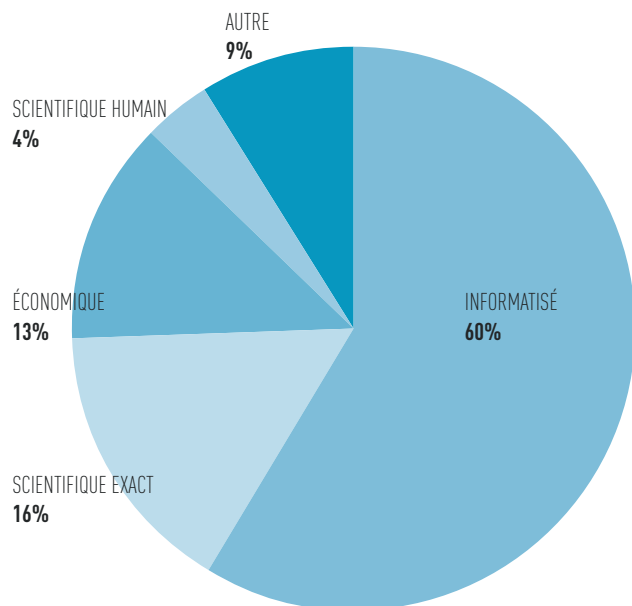
Les entreprises remuent donc ciel et terre pour trouver ces profils croisés. Mais est-ce vraiment là le Graal? « Bonne question, rétorque Jeroen Franssen. Faut-il vraiment dépenser des fortunes pour chercher un profil qui n'existe peut-être même pas. Ne vaut-il pas mieux revoir ses attentes et consacrer ce budget à des formations? Personnellement, je suis plutôt partisan de forger soi-même les profils en pénurie. Car l'informaticien formé est ainsi sous la main plutôt que devoir chercher sur le marché et se battre pour l'engager.» Quoi qu'il en soit, les informaticiens ne s'en laissent pas compter. Plus de 8 sur 10 (81%) considèrent qu'après un licenciement, ils n'auront aucune difficulté à trouver un autre emploi. Et un pourcentage plus élevé encore (85%) n'a aucun regret d'avoir choisi l'informatique. Si c'était à refaire, ils opteraient à nouveau pour l'IT. Même s'ils choisiraient alors un emploi qui ne doit pas être exécuté uniquement dans un bureau paysager. En effet, près de 4 informaticiens sur 10 (39%) n'ont pas de bureau fixe, tandis que la moitié travaille dans un espace de bureau ouvert, même si 56% estiment qu'un tel espace ouvert freine la productivité. Peut-être est-ce bon à savoir... □

Pas de diplôme IT? Pas de panique!

Les informaticiens n'ont plus forcément un diplôme d'informatique en poche. Dans le même temps, les entreprises attendent de leurs collaborateurs IT qu'ils se forment de leur propre initiative. *Dries Van Damme*

DANS QUEL DOMAINE AVEZ-VOUS OBTENU VOTRE DIPLÔME ?

SOURCE: DATA NEWS



Ces dernières années, le métier d'informaticien est devenu une profession en pénurie. Dès lors, cette pénurie sur le marché du travail incite les entreprises à rechercher pour leurs missions IT des personnes qui n'ont pas forcément un diplôme d'informatique. L'enquête Salaires de Data News montre ainsi qu'à peine 6 informaticiens sur 10 ont aujourd'hui suivi une formation liée à l'IT, d'autres types d'études pouvant tout aussi bien ouvrir la voie à l'IT. Ainsi, de très nombreux informaticiens ont une formation scientifique (16%), économique (13%) ou en sciences humaines (4%).

A noter par ailleurs que la toute grande majorité des informaticiens ont un diplôme supérieur. Environ un quart (23,5%) ont

un diplôme universitaire. La plupart des informaticiens ont suivi une haute école, que ce soit un type court (47%) ou long (11%). Un peu plus d'un informaticien sur 10 possède par ailleurs un diplôme supplémentaire, et notamment un master après master, un MBA ou un doctorat. Pour à peine 8% des informaticiens interrogés, le diplôme le plus élevé est celui de l'enseignement secondaire.

Formation avec prime

L'arrivée d'informaticiens sans diplôme IT est devenue une tendance lourde ces dernières années. Les entreprises recrutent toujours plus en fonction du potentiel du candidat que du diplôme ou de l'expérience. S'ensuit une formation

poussée spécifique au sein de l'entreprise. Cela exige évidemment un investissement important, qui plus est sans véritable garantie de succès. De plus en plus souvent, les entreprises font dès lors appel à un système de formation professionnelle individuelle (FPI).

Via le régime FPI, un candidat chômeur peut suivre une formation de 6 mois maximum au sein d'une entreprise. Outre son indemnité de chômage, il reçoit une prime. La règle est simple: plus l'indemnité est faible, plus la prime est élevée. Le plafond de la FPI se situe à 1.275 € brut pour l'indemnité et la prime. Celui qui ne bénéficie d'aucune indemnité se voit attribuer une prime maximale de 1.275 € bruts. Durant le programme FPI, le candidat conserve son statut de demandeur d'emploi. L'objectif est évidemment un engagement dans l'entreprise au terme de la formation.

Zéro jour de formation

Les formations demeurent une pierre d'achoppement. Près de 4 informaticiens sur 10 (38%) considèrent les possibilités de formation offertes comme importantes dans le choix d'un employeur. Reste qu'il est difficile de mesurer dans la pratique si ces possibilités existent réellement. Voilà qui a valu lors de précédentes éditions de l'enquête Salaires des constatations étonnantes. C'est ainsi que lors de l'édition 2014, 26% des répondants indiquaient n'avoir reçu aucun jour de formation au cours de l'année écoulée.

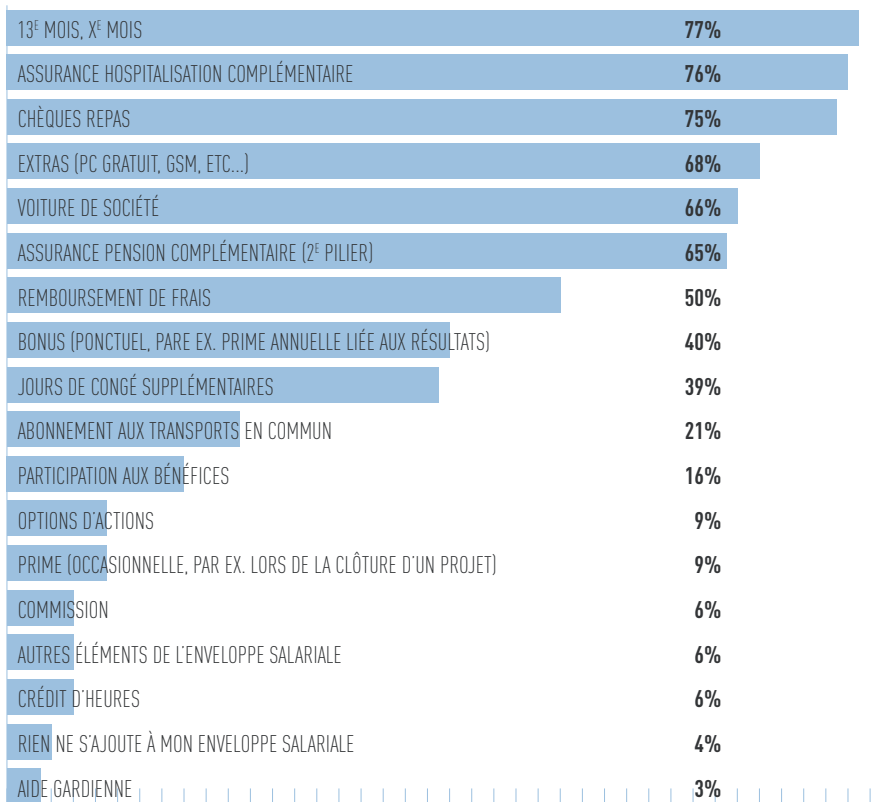
Lorsqu'il s'agit de formations classiques formelles – par exemple dans un centre de formation externe –, ce pourcentage ne devrait guère être différent aujourd'hui. La question est de savoir s'il convient de cartographier le facteur 'formations' de cette manière. En effet, les Webinaires, les vidéos d'instruction et la littérature spécialisée permettent également de former les informaticiens. Et est-il logique que l'informaticien laisse à son employeur la responsabilité de la formation offerte? Comme c'est le cas dans de nombreuses autres professions – qu'il s'agisse de médecins ou de plombiers –, l'on doit en fait aussi attendre de l'informaticien qu'il se forme et/se recycle de sa propre initiative. □

Pourquoi pas une voiture de société verte ?

L'informaticien moyen gagne bien sa vie, comme le montre l'enquête Salaires de Data News. Toutefois, la pénurie sur le marché du travail n'incite pas les employeurs à la surenchère. L'enveloppe salariale reste relativement stable ces dernières années. A noter que l'informaticien reste attaché à sa voiture de société, même si celle-ci peut devenir 'verte'. *Dries Van Damme*

Combien gagnez-vous effectivement? Telle est l'une des questions les plus indiscrettes qui existent dans notre pays. Même l'enquête Salaires strictement anonyme de Data News montre que 2,4% des répondants préfèrent ne pas répondre à cette question. Heureusement, les 97,6% restants ont répondu. Du coup, il est désormais possible de savoir quel est le salaire moyen de l'informaticien. Et il n'y a guère à s'en faire pour lui. Si l'on analyse les chiffres, un informaticien moyen gagne relativement bien sa vie dans notre pays. Quelque 20% d'entre eux annoncent un salaire brut de 3.000 à 4.500 €. Un quart des répondants situe son salaire brut entre 4.500 et 5.500 €, et 1 sur 5 entre 6.500 et 10.000 € bruts. L'on ne sera sans doute pas surpris d'apprendre que le consultant indépendant gagne mieux qu'un informaticien salarié. Par ailleurs, le salaire augmente en fonction de l'ancienneté.

EN PLUS DE VOTRE SALAIRE MENSUEL BRUT, QUELS ÉLÉMENTS FONT PARTIE DE VOTRE ENVELOPPE SALARIALE?



Ambiance de travail et contenu de la fonction

En dépit de la pénurie sur le marché de l'emploi en informatique, il ne semble pas être question de surenchère des salaires – et en rien comparable à la hausse que le secteur a connue à la fin des années 1990. « Dans la plupart des entreprises, les salaires des informaticiens se situent à un niveau comparable, estime **Steven De Coninck**, responsable HR après du prestataire de services Xylos. D'ailleurs, avec le salaire seul, il est difficile d'encore attirer des candidats aujourd'hui. » Car si le critère de choix principal d'un employeur demeure le salaire, d'autres éléments comme l'ambiance de travail et les horaires flexibles constituent des facteurs presque aussi déterminants. « Nous constatons que de nombreux collaborateurs attachent de l'importance à l'entrepreneuriat responsable. Et bien évidemment, le contenu de la fonction est essentiel. Les jeunes diplômés peuvent choisir parmi une offre très large et optent donc pour des emplois vraiment intéressants. »

Au-delà de l'importance du salaire, la composition de la rémunération apparaît

comme un critère important. A ce niveau, la liberté reste aujourd'hui encore relativement limitée. Près de 1 informaticien sur 5 précise que son influence sur la composition de l'enveloppe salariale est assez restreinte. Pas moins de 27% précisent même n'avoir aucun choix. Voilà un constat qui étonne, n'en déplaise aux plans cafétéria annoncés. Si la liberté de choix est faible, cela ne signifie pas que l'informaticien ne bénéficie d'aucun avantage extra-légal. Ainsi, les informaticiens reçoivent très souvent un 13^e mois (77%), une assurance hospitalisation complémentaire (76%), des chèques-repas (75%), un PC portable et smartphone (68%) et une assurance pension complémentaire (65%).

Exit la voiture de société?

Vous vous demandez sans doute où se situe la voiture de société dans ce classement. Eh bien, celle-ci reste très présente dans l'enveloppe salariale de l'informaticien. En effet, pas moins de 66% d'entre eux en ont une. La question est de savoir

« Dans la plupart des entreprises, les salaires des informaticiens se situent à un niveau comparable. D'ailleurs, avec le salaire seul, il est difficile d'encore attirer des candidats aujourd'hui. »

Steven De Coninck, responsable HR auprès du prestataire de services Xylos.

combien de temps cette situation perdurera. En prélude aux élections, les Verts ont mis à l'ordre du jour la fiscalité favorable dont profite la voiture de société. Le parti plaide pour une redistribution du budget de mobilité parmi l'ensemble des collaborateurs d'une entreprise. Dans une telle situation, l'informaticien qui circule en voiture de société pourrait se voir présenter demain une facture salée. Celui qui abandonnerait sa voiture de société verrait augmenter son net, mais pas suffisamment pour compenser l'achat et les coûts d'une même voiture achetée en propre. Dans ce contexte, l'Open VLD et la N-VA notamment évoquent un 'pillage' de salaire pour des centaines de milliers de travailleurs.

Quand bien même le changement climatique fait la une de l'actualité, l'informaticien reste farouchement attaché à sa voiture de société. Pourtant, si près de 7 informaticiens sur 10 en reçoivent toujours une, il se s'agit plus pour la première fois dans l'histoire de l'enquête Salaires de l'avantage extra-légal qu'ils citent en priorité. Si l'employeur devait toucher à la commission perçue par l'informaticien, il s'agirait là de la raison principale de volonté de changer d'emploi. Lors des éditions précédentes de l'enquête, la voiture de société était en effet la motivation majeure. Faut-il y voir là un signe que la voiture de société pourrait quitter son piédestal?

Mobilité verte

Mais les réserves d'usage s'imposent. « N'allez pas croire pour autant que la jeune génération est adepte du triporteur, nuance Steven De Coninck. Tous les trimestres, nous organisons une rencontre avec des jeunes jusqu'à 25 ans, de jeunes diplômés et des professionnels qui en sont déjà à leur première expérience. A chaque fois, nous sommes surpris de constater l'attachement à la voiture de société. » Le chemin vers un nouveau regard sur la mobilité est donc encore loin, semble-t-il. Pourtant, l'intérêt manifesté à la mobilité verte ne cesse de croître. « Une enquête interne fait apparaître que ¾ de nos collaborateurs sont effectivement prêts à passer à la voiture électrique. Cette question nous est d'ailleurs de plus en plus souvent posée lors d'entretiens d'embauche. » En d'autres termes, la voiture de société reste importante pour l'informaticien, mais il s'agira de préférence d'un modèle écologique. « Nous embrayons d'ailleurs sur cette tendance, confie encore Steven De Coninck. Pour preuve, nous avons désormais introduit des voitures électriques et CNG dans notre parc automobile. » □

À COMBIEN S'ÉLÈVE VOTRE SALAIRE MENSUEL BRUT?

SOURCE: DATA NEWS

